



Le Président maintient le cap... et le Medef tient la barre !

Tout pour le patronat ! Le jour même où il se confirme que l'Union européenne encourage le dumping fiscal le plus débridé au profit des grandes entreprises et des principaux actionnaires, le Président de la République réaffirme sa volonté d'engager plus que jamais la France dans le carcan de la politique libérale imposée à Bruxelles : budgets publics contraints et restrictions pour les plus humbles, cadeaux et largesses fiscales pour les entreprises et les plus riches. Il répond aux français par un objectif de replacer la France au premier rang de la compétition mondiale.

La baisse des cotisations patronales introduite par le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) deviendra définitive à partir de 2017. Autant de financements transférés des entreprises vers ceux qui paient des impôts : les salariés et les ménages. Autant de droits sociaux réduits pour les mêmes.

Les réformes des retraites, y compris celle de 2014, produisent les dégâts annoncés par la CGT : le Président propose l'aumône avec une allocation de survie pour les seniors sans emploi entre 60 ans et 62 ans. Une représentante du patronat crache sur le mouvement syndical et réclame des délégués maisons comme interlocuteurs : la réaction particulièrement molle de François Hollande montre quels alliés se ménage ce gouvernement.

Ses déclarations sur le compte pénibilité sont venues confirmer ce positionnement. Les employeurs vent debout contre toute prise en compte de la pénibilité au travail gagnent une nouvelle étape contre la mise en œuvre de la loi : un chef d'entreprise et un parlementaire auront mission de simplifier le dispositif afin « que cela ne coûte rien à l'entreprise ». Et la cotisation, incluse dans la loi pour à la fois financer cette prise en compte et dissuader le recours à des situations d'emploi pénibles, ce sont les salariés qui devront régler l'ardoise ?

Le Président de la République confirme son obstination à poursuivre une politique d'austérité sélective, impitoyable pour les salariés, les retraités, les privés d'emploi, mais très aménageable pour les entreprises et les actionnaires.

La CGT confirme pour sa part sa détermination à rassembler le monde du travail, pour défendre de véritables solutions de relance de l'économie. Le retour de la croissance –reconnu comme une priorité par François Hollande– passe par une vraie priorité à l'emploi, une revalorisation du travail dans toutes ses dimensions et une amélioration du pouvoir d'achat.

Le problème ce n'est pas le coût du travail, c'est le coût du capital ! Plus que jamais la CGT appelle les salariés à s'investir dans les mobilisations à venir : le 18 novembre pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat dans la Fonction publique et le 6 décembre aux côtés des travailleurs précaires.

Attaque sur les prud'hommes

Après le vote par le Sénat du projet de loi sur la désignation des Conseillers Prud'hommes et donc la suppression du dernier vote démocratique universel de tous les salariés, l'Assemblée Nationale débattrà du texte le 20 novembre en vue d'une adoption définitive.

Ainsi, 10 millions de précaires et de chômeurs ne pourront plus élire leurs juges prud'hommes alors que ce sont les premiers utilisateurs !

Exclus de toute expression citoyenne ! Cette mise à mort de la démocratie élective des juges prud'hommes n'est que le premier étage du missile lancé contre l'institution prud'homale par le gouvernement.

En effet, le gouvernement annonce un nouveau projet de loi « *fourre-tout* » appelé « *pour l'activité* » visant notamment à faire adopter, dès janvier 2015, la fin de la spécificité prud'homale : le bureau paritaire composé de juges non professionnels. Ainsi, après le passage d'un mode d'élection au suffrage universel à un mode de désignation issu de la représentativité, les conseillers prud'hommes, verraient leur statut de juge passer au statut d'assesseur d'un juge professionnel !

Il y a urgence, à agir.

Pour informer les salariés, un rassemblement militant avec conférence de presse est organisé devant le conseil des prud'hommes de Bayonne ce vendredi à 11 heures par la CGT.

Le 14 novembre 2014